

CHAPITRE 11 : TYPES ET FONCTIONNEMENT DES PHÉNOMÈNES DE CODE-SWITCHING DANS LE CORPUS DE LA PLACE DU PONT

Ce chapitre présente l'étude des alternances dans le corpus de la Place du Pont avec pour but essentiel, celui de se focaliser, non pas sur la nature, mais sur la fonction de ces dernières. L'analyse cherche avant tout à comprendre le rôle du passage d'une langue à l'autre dans les interactions « pontoises » tout en se gardant de vouloir à tout prix assigner une fonction interactionnelle ou pragmatique à chacune des alternances relevées. Autrement dit, l'observation et l'interprétation du phénomène de code-switching procède en un questionnement portant sur les marqueurs possibles d'un rôle donné. La possibilité d'une généralisation dans les usages et dans les fonctions des alternances dans ce corpus est également un fil conducteur de ce chapitre.

1. Alternances revêtant des fonctions « interactionnelles »

1.1. Phénomènes de reprise

La reprise dans l'autre langue fait partie des phénomènes très décrits dans le code-switching. Gumperz note que ces réitérations "*peuvent servir à clarifier mais souvent ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message*" (1989 : 73). En général les études s'accordent plus ou moins pour poser que ces répétitions n'ont pas toujours un rôle désambiguïsant mais qu'elles viennent prendre une fonction de mise en valeur ou d'emphase du terme ou de l'énoncé répété :

Kachru (1977), who notes the same kind of repetition in the code switching of Hindi-English, suggests that it may be motivated by a desire "to avoid vagueness or ambiguity"¹⁶⁹. However, this does not seem true of many of the examples in my data, where what is repeated is something very simple which could not have been understood the first time, and where the version given in the

¹⁶⁹ Cité par Bentahila & Davies (1983) - Kachru, 1977, "Code-switching as a communicative strategy in India", In Saville-Troike (ed.), *Linguistics and anthropology*. Georgetown University Round Table on Languages (cité dans Bentahila & Davies 1983) and *Linguistics*, Washington D.C., Georgetown University Press, p. 111

second language is no more clear or specific than that first given. Instead, the purpose seem to be add emphasis to what is said. (Bentahila & Davies, 1983 : 237)

Le corpus PdP présente les deux types de répétition. On retrouve dans le premier extrait une fonction qui semble être celle de l'insistance sur l'énoncé repris :

CL6 : la santé ça va↑...*ṣeṣṣaḥa* ça va↑

CL6 : la santé ça va *la santé* ça va ?

Par contre dans le second exemple, la fonction de la répétition en arabe a plutôt pour fonction de venir éclaircir le message en français, celui du prix annoncé à la cliente, cliente pour qui la langue majoritaire dans l'interaction est l'arabe et pour qui la répétition semble nécessaire :

Bre (à CL31 M, *elle s'occupe du paiement*) : voilà
soixante-quinze..*sebṣa le:f^wu ḡamsa mje:..*

CL31 : *ṣaḥḥa* merci

Bre (à CL31 M, *elle s'occupe du paiement*) : voilà
sept mille cinq cents

CL 31 : *santé* merci

Les commerçants tout comme les clients, lorsqu'ils énoncent le prix en arabe, le font en dinars. A première vue on pourrait penser qu'il s'agit d'anciens francs (« soixante-quinze » correspondant à « sept mille cinq cents ») mais en réécoutant l'ensemble des interactions la monnaie de référence paraît bel et bien être le dinar.

Dix dinars correspondent ici à cent francs, sept mille cinq correspondent eux à soixante-quinze francs. Cette conversion s'explique sans doute par le fait que pendant de nombreuses années (1970-1980) le dinar (en l'occurrence tunisien) correspondait à la somme de 10 francs. Par ailleurs cette transposition de monnaie renforce le caractère de mixité interculturelle de ces transactions, la monnaie était française mais exprimée telle que celle du Maghreb. Ces conversions fréquentes viennent confirmer le fait que nombre de clients, issus de l'immigration, manifestent le besoin de ce repère monétaire pour pouvoir convenablement estimer leurs dépenses et que, par habitude, cette « monnaie interculturelle » (qui ne correspond ni aux francs ni véritablement aux dinars, les cours ayant fortement évolué d'une part et le dinar n'étant pas spécifiquement tunisien, algérien ou marocain d'autre part) s'est étendue à une grande majorité de la population d'origine maghrébine¹⁷⁰.

Le corpus PdP offre tout de même un cas particulier dans lequel la répétition dans l'autre langue trouve un statut différent de ceux évoqués plus haut. Il s'agit d'une

¹⁷⁰ Sans affirmer que cette constatation soit vraie pour toute la population maghrébine de France, on peut avancer qu'elle est au moins vraie pour l'ensemble de la population de la Place du Pont ainsi que celle de Paris que nous avons côtoyée.

répétition qui n'est pas ici stricte mais dans laquelle l'interlocuteur ajoute quelque commentaire :

CL35 (à Bre) : tu m'fais un (inaudible) de trois

kilos cinq cents

Bre : oui oui

CL35 : ki:ma hake-nha:r ah↑..

trois kilos..comme l'aut'jour il a bien coupé

Bre (à CL36, qui regarde le pain) : c'est trois dix

francs (à CL35) tu veux des p'tits morceaux↑

CL35 (à Bre) : tu m'fais un (inaudible) de trois kilos

cinq cents

Bre : oui oui

CL 35 : *comme l'autre jour ah*

trois kilos..comme l'aut'jour il a bien coupé

Bre (à CL36, qui regarde le pain) : c'est trois dix

francs (à CL35) tu veux des p'tits morceaux↑

Auer (1984) désigne ce type de "reformulations" comme étant en fait des pseudo-traductions ("pseudo-translation") pouvant donner plus ou moins d'information que l'énoncé premier. Bien que dans son étude il montre qu'il est possible de dégager autour de ces reformulations de multiples faits interactionnels (notamment comparativement à d'autres phénomènes, il montre par exemple que les reformulations n'appellent pas l'interlocuteur suivant à continuer dans la même langue) ainsi que plusieurs fonctions particulières, il n'est pas ici possible de corroborer ces observations par celles du corpus de la Place du Pont. Cette remarque vient pointer une des particularités (qui peut-être un atout comme un handicap) du travail sur corpus qui est celle de la limite des données observables. Les corpus d'Auer sont essentiellement composés de conversations entre amis et c'est pourquoi il n'est pas surprenant d'y voir des phénomènes d'alternance venant modifier la constellation des participants, la négociation du choix de la langue etc. Les interactions «pontoises», bien qu'elles comportent quelques épisodes conversationnels sont du type de la transaction et ce type n'appelle pas strictement aux mêmes conclusions concernant ce même phénomène de code-switching, non seulement parce qu'ici les modules sont essentiellement sur le mode monolingue (en français) mais aussi parce que les configurations interactionnelles y sont différentes (on notera juste pour rappel quelques distinctions entre ces deux types qui sont - notamment dans l'étude d'Auer - pertinentes et susceptibles d'être affectées par le code-switching et qui sont l'alternance des tours de parole et la désignation de l'interlocuteur).

1.2. Désignation et changement d'allocutaire

La désignation et le changement d'allocutaire peuvent être marqués par un phénomène d'alternance. C'est le cas dans l'interaction 1 dans laquelle le commerçant (M), qui s'adresse tout d'abord à son collègue en français (l. 2 à 4), passe à l'arabe pour s'adresser à la cliente (l. 5 à 8). Il alterne ainsi les langues en fonction de l'allocutaire tout au long de l'interaction. La seule exception se situe à la ligne 16 où il formule un énoncé en arabe à l'intention de B. Cette petite exception s'explique en fait quand on s'intéresse au contenu de cet énoncé (« *lilɣa:la mte:ʕna* », « pour notre tante ») qui implique tout autant la cliente que B :

1 CL1 : [serbi:li:] he:ða	1 CL1 : [sers-moi] ça
2 B : Mehdi donne-lui une fressure à la dame	2 B : Mehdi donne-lui une fressure à la dame
3 M : ah↑ j'ai pas compris↑	3 M : ah↑ j'ai pas compris↑
4 B : donne lui une fressure↑	4 B : donne lui une fressure↑
5 M (à CL1) : laquelle ɣa:lti:↑	5 laquelle <i>ma tante</i> ?
6 CL1 : he:ði he:ði	6 CL 1 : <i>celle-ci celle-ci</i>
7 M : he:ði↑	7 M : <i>celle-ci</i> ?
8 CL1 : hmm	8 CL1 : hmm
9 M (à B) : tiens..range le truc	9 M (à B) : tiens..range le truc
10 CL1 : combien les deux↑...vingt francs↑	10 CL1 : combien les deux↑...vingt francs↑
11 M : belfi:n ʷu: ɣamsa mje: c'est l'une	11 M : à <i>deux mille cinq cents</i> c'est l'une
12 CL1 : (inaudible) ga:li belfi:n	12 CL1 : (inaudible) <i>il m'a dit deux mille</i>
13 M (à B) : quoi ↑ vingt francs tu les vend↑	13 M (à B) : quoi ↑ vingt francs tu les vend↑
14 CL1 : le: be:lek ʔe:na me: fhimteʃ mli:h	14 CL1 : <i>non non peut-être que moi j'ai mal compris</i>
15 B : pour qui↑	15 B : pour qui↑
16 M (à B) : lilɣa:la mteʕna...	16 M (à B) : <i>pour notre tante</i>
17 (à CL1) : le: le: belfi:n ʷu: ɣamsa mje:..	17 (à CL1) : <i>non non deux mille cinq cents toi tu as compris la pièce à deux mille</i>
18 ʔenti fhent la pièce belfi:n↑	19 CL1 : combien y'a là↑
19 CL1 : combien y'a là↑	20 M : trente francs
20 M : trente francs	21 CL1 : moi mon fils je n'ai pas bien
21 CL1 : ʔe:na ja: weldi: me: fhimteʃ	22 compris
22 mli:h	23 M : non sans rancune
23 M : le: mi:seleʃ	

La cliente paie et s'en va.

La fonction de sélection du "successeur" ("next speaker") au sein d'un groupe est loin d'être spécifique à ce corpus : elle est très fréquente dans les interactions où apparaît le code-switching. Auer (1984 : 32-39) notamment relève que les alternances de langues peuvent venir changer "the participant constellation" et il répertorie trois cas de figure : (1) le locuteur qui prend en charge le code-switching s'adresse maintenant à un individu plutôt qu'à un groupe ou (2) l'inverse (à un groupe plutôt qu'à un individu) et enfin (3) lorsque son alternance vient l'intégrer à une interaction dont il n'était jusque là qu'un

participant *bystander*. Les interactions de la boucherie PdP ne sont pas propices à ce genre de changement de cadre participatif dans la mesure où les interactions qui s’y déroulent sont essentiellement des “dilogues” (quelques polylogues sont cependant attestés) mais surtout du fait que généralement tous les participants en présence sont bilingues.

Auer note que les alternances peuvent être dues aux tours de parole : il existe des schémas d’alternance, c’est-à-dire que le retour à la langue 1 est généralement prédictible. Le locuteur du tour suivant usera lui aussi de la langue 1, autrement dit on assiste à une sorte de « contamination » (sans connotation négative de ce terme) de la langue pour le tour de parole qui suit et c’est ce qui se passe dans les lignes 19-20 : la cliente, dont le retour à la langue 1 (ou plutôt dans son cas, le passage à la langue 2) n’est pas prédictible, contamine le tour suivant de M qui passe lui à la langue française alors que jusque là il s’adressait à elle en arabe.

2. Alternances revêtant des fonctions sociolinguistiques

2.1. Alternances affectant les termes d’adresse

Quand un phénomène de code-switching dans les interactions est présent, les termes d’adresse sont systématiquement énoncés en arabe dans une intervention en langue française et jamais l’inverse. Les termes d’adresse qui connaissent ce phénomène sont tous des termes qui relèvent de la catégorie de la parenté (exemples 1 et 2) ou encore du domaine religieux (exemple 3) :

Exemple 1 :

M (à CL1) : laquelle $\chi a:l t i: \uparrow$

M (à CL1) : laquelle *ma tante* ?

Exemple 2 :

M : *hajja*:...il a l’temps $\chi u: j a..$
oh \uparrow vraiment *l j u: m..*

M : *allez* il a le temps *mon frère*
oh ! vraiment *aujourd’hui*

Exemple 3 :

Bre (*en pesant la viande*) : *ga:lek cent francs cent*
un..ʃaʃra le:f wu: mje (inaudible)ʃandek tleθa kilu:
wu: mjet gra:m
CL11 : (inaudible)
Bre : *le: le: c’est du veau c’est très ten:dre*
CL11 : *wu: ʃʃandi ʔe:na \uparrow*

Bre (*en pesant la viande*) : *ça fait cent francs*
cent un..dix mille cent (inaudible) tu as trois kilos et
cent grammes
CL11 : (inaudible)
Bre : *non non c’est du veau c’est très tendre*
CL11 : *et qu’est-ce que j’ai moi ?*

Bre : ʕaʕfra le:f wu gutlek ʕandek
trois kilos (30s) voilà hajja↑ j'le coupe en deux
ħazza↑

Bre : dix mille cinq cent et je t'ai dit tu as
trois kilos voilà allez je le coupe en deux pèlerine ?

Il est étonnant de voir que les termes d'adresse sont toujours formulés en langue arabe, et ce même dans les cas d'interactions présentant des alternances en arabe dans les interactions à majorité en français (cas de l'exemple 2), autrement dit ces termes ne sont jamais traduits ou transposés en français. De la même manière, il apparaît que les appellatifs « français » - soit les termes d'adresse dits « neutres » qui sont spécifiques aux interactions dans cette langue - ne sont jamais « traduits » en langue arabe et n'apparaissent pas dans les interactions où le code-switching apparaît. Les termes neutres sont donc réservés aux seules interactions se déroulant exclusivement en français ; ces dernières ayant généralement lieu avec des clients français.

L'étude préalable du système de l'adresse nous a montré qu'un seul terme du type de la parenté est formulé en langue française, celui de « tonton ». Bien qu'il soit légitime de poser la question de savoir si ce terme est véritablement un terme qui relève de la langue française ou plutôt un terme arabe emprunté, il faut considérer que, quoi qu'il en soit, il ne fait que partiellement partie du système de l'adresse dans ce corpus et formuler l'hypothèse qu'il constitue un phénomène « moyen » ou « entre-deux » comparable aux phénomènes de “calques” langagiers consistant en une sorte de traduction du terme arabe :

Bre (à CL33) : deux francs tonton..voilà saħħa

Syntaxiquement on ne peut véritablement poser de contraintes qui justifieraient l'impossibilité de réaliser les appellatifs en français à l'intérieur d'un énoncé en arabe.

On pourrait très bien avoir des énoncés du type « *le:be:s madame ?* », énoncés qui sont d'ailleurs attestés dans le corpus tunisois mais dans lesquels le statut du terme d'adresse est quelque peu différent puisqu'on a vu qu'il s'agissait là d'emprunts (entrés dans la langue) et non d'alternances relevant du code-switching.

2.2. Alternances affectant les salutations et les vœux

Ces énoncés, souvent à forte connotation religieuse, peuvent apparaître à la fois dans les interactions à dominante arabe ou française. Dans les deux cas elles sont

systématiquement formulées en langue arabe (exemple 1 tiré d'une interaction à majorité en français, et 2 à majorité en arabe) :

Exemple 1 :

CL7 : euh oui..demain vous allez à Givors↑
Bre : oui nʃa:llah nʃa:llah

CL7 : euh oui..demain vous allez à Givors↑
Bre : oui *si Dieu le veut si Dieu le veut*

Exemple 2 :

Bre (à CL31M, *elle s'occupe du paiement*) :
voilà soixante-quinze..
sebʃa le:f *u ʃamsa mje:..
CL31 : ʃahħa merci

Bre (à CL31M, *elle s'occupe du paiement*) :
voilà soixante-quinze..
sept mille cinq cents
CL31 : *santé* merci

Ce fait révèle également que les phénomènes de code-switching ne sont pas anodins et qu'ils ressortent encore moins du hasard. Ces formulations sont celles qui sont le plus couramment attestées dans les phénomènes de code-switching c'est-à-dire que les alternances en arabe les affectent tout particulièrement et ce, même dans les cas des interactions en grande majorité en langue française des commerçants entre eux. Aussi ce fait viendrait-il souligner que ces expressions sont les marqueurs privilégiés de l'appartenance à une communauté, linguistique et religieuse. Les salutations ainsi que les vœux sont non seulement des formulations figées ancrées dans la langue et dans les comportements langagiers d'une communauté mais ils sont aussi de très forts marqueurs de la relation interpersonnelle qui s'établit entre les participants ainsi que les garants d'une cohésion interactionnelle et sociale. Ils sont, de surcroît dans la langue arabe, du fait de leur sémantisme particulier et de leur référence quasi-systématique à Dieu, les marqueurs d'une religion partagée par les membres de cette communauté. C'est bien cette fonction de « marqueurs d'appartenance » religieuse et communautaire que semblent revêtir ces retours dans la langue arabe pour l'expression de tels rituels. Cette constatation vient elle aussi renforcer l'idée paradoxale selon laquelle c'est ici l'arabe qui est considéré comme langue 1 (langue de base ou maternelle), les études montrant que dans les interactions bilingues on peut souvent prédire un retour à la langue 1 pour de telles formulations (voir notamment Gumperz 1976, Bentahila 1983). Sans vouloir revenir aux problèmes posés par la question de la langue maternelle, ces constatations (notées également pour les emprunts) viennent mettre en évidence que, bien qu'au moins dans le cas des commerçants la langue la mieux maîtrisée et la plus attestée soit le français, l'arabe constitue la langue commune, le "code nous", venant véhiculer les connotations et les valeurs qui lui sont liées dans l'esprit des participants. Dans

l'exemple 3, l'emprunt tient à un facteur sociolinguistique particulier. Il ne s'agit pas là de combler un vide lexical mais de montrer son appartenance religieuse. L'emprunt marque le positionnement du locuteur face à sa communauté et lui permet d'affirmer son appartenance au groupe :

Exemple (3)

M : non non...y'a rabbi y'a rabbi i nous a mis dans la même classe..et il a dit allez vous

Le caractère systématique du choix de l'arabe pour exprimer les formules figées souvent de nature rituelle et à valeur « polie » fait que l'on assiste parfois à une sorte de contamination de cette langue dans le reste de l'intervention (une sorte d'assimilation progressive qui s'étend rarement à l'intervention suivante dans le corpus). Ce qui apparaissait comme étant une insertion d'un simple élément isolé en arabe dans un énoncé en français - et donc du code-mixing - l'alternance ne concernant strictement que ces éléments isolés dans l'énoncé comme dans les exemples 1 et 2 - devient ici véritablement un phénomène de code-switching. C'est le cas dans l'interaction 18 qui est une interaction qui se déroule entièrement en français. L'arabe surgit lors du paiement, le client accompagnant son geste (don de monnaie) de la formule « *tfaððal* » (de *tafaððala*) signifiant « *ayez l'obligeance* » ou encore « *ayez la gentillesse* » (de la racine *fðl* signifiant « *gentillesse* », ayant donné le verbe *faððala* « *aimer mieux, préférer, profiter* » et l'on peut, pour traduire plus littéralement cette formulation rituelle formulée lors d'une offre ou d'un don par quelque chose comme « *profite, jouis* », formulation dont la traduction pragmatique en français peut être « *je vous en prie* », nous la traduirons ici par « *voilà* » afin de ne pas rendre la lecture trop lourde). L'émergence, prévisible et, au vu du corpus, quasi-nécessaire de l'arabe au travers de cette formule produit une assimilation progressive puisqu'elle appelle un terme d'adresse en arabe lui étant souvent associée¹⁷¹ (« *ja: si:di* ») et « contaminant » ainsi une grande partie de l'énoncé :

B : cent vingt-neuf (10s) voilà..
 (à CL18) dix francs
 CL18 : dix francs..(lui tend une pièce)
 tfaððal ja: si:di. fnuwwa he:ða la viande↑
 B : c'est du bœuf..c'est d'la basse côte de bœuf

B : cent vingt-neuf (10s) voilà..
 (à CL18) dix francs
 CL18 : dix francs..(lui tend une pièce)
 voilà monsieur c'est quoi ça la viande ↑
 B : c'est du bœuf..c'est d'la basse côte de bœuf

¹⁷¹ Le corpus de Tunis offre également un exemple de cette formulation accompagnée de ce terme d'adresse particulier et rarement attesté dans les deux corpus, elle est le fait du vendeur s'adressant au client 55 : « behi tfaððal ja: si:di: », formulation pour laquelle on remarque tout comme à la Place du Pont l'utilisation du vocatif ja.

CL18 : d'la basse côte...combien↑
B : quarante-huit
CL18 : ah
B : quarante-huit..on fait trois kilos cent vingt francs (*en même temps il rend la monnaie à CL17*)
CL18 : i fait quoi là↑

CL18 : d'la basse côte...combien↑
B : quarante-huit
CL18 : ah
B : quarante-huit..on fait trois kilos cent vingt francs (*en même temps il rend la monnaie à CL17*)
CL18 : i fait quoi là↑

Clyne¹⁷² a défini ces phénomènes d'extension des alternances en distinguant deux cas selon qu'elle est régressive ("*anticipational triggering*") ou progressive ("*consequential triggering*¹⁷³") et il semble que ces phénomènes soient communs aux interactions attestant les alternances entre deux langues quelles qu'elles soient.

Notons qu'il faut relativiser la systématisme du recours à l'arabe pour les formules figées et qu'il est plus juste de restreindre la catégorie soumise à l'alternance dans cette langue aux seules formulations votives (à valeur de vœu, de remerciement ou encore accompagnant une offre). Les salutations, bien qu'elles soient très souvent énoncées en langue arabe lorsque le client connaît cette langue, peuvent elles être sujettes à des variations. Ainsi, dans les interactions en deux langues les salutations ne sont pas systématiquement énoncées en arabe. L'exemple suivant illustre un phénomène de code-switching inter-intervention dans lequel le commerçant utilise le français pour compléter la paire de l'échange de salutations :

CL33 : sba:h el χir
B : bonjour

bonjour [*litt. matin de bien*]
B : bonjour

Le retour au français (ou le maintien de sa langue d'interaction) par le commerçant est quelque peu étonnant. On aurait en effet pu prévoir que l'intervention initiale du client appelle à une continuation dans cette langue. Il ne s'agit pas véritablement là non plus de ce qu'Auer nomme une négociation sur les langues ("*language negotiation*", 1991), client et commerçant continuant ensuite sur ce même mode, c'est-à-dire alternant sans règles particulières apparentes les deux langues. Il n'est donc pas pertinent de vouloir relever dans cet exemple une quelconque conclusion concernant la fonction des alternances. Il est cependant important de rappeler que les commerçants ne sont que très rarement les initiateurs des échanges de salutations et que dans les deux cas où cela se produit ils le font en français. Aussi, les formules de salutation arabes dont ils usent ne viennent qu'en retour d'une salutation en arabe, ce qui pourrait signifier que la forme qui leur sont la plus immédiatement accessible est celle de la salutation en français.

¹⁷² Cité par Bentahila (1983) – Clyne (1967) *Transference and Triggering*, Martinus Nijhoff, The Hague.

¹⁷³ On peut traduire respectivement ces deux types comme des alternances « déclenchées par anticipation » versus « déclenchées par conséquence ».

3. Alternances comblant des « vides lexicaux » ou affectant des items spécialisés

3.1. Les vides lexicaux

Cela a été évoqué à plusieurs reprises, les commerçants, d'après les données recueillies, semblent avoir un répertoire plutôt restreint en arabe. Ce fait se ressent de manière intuitive dirons-nous à l'écoute des interactions concernées et cette intuition est renforcée par l'inventaire des items arabes énoncés par les trois bouchers. Le tableau ci-dessous reprend chacun de ces items en distinguant différentes catégories. Ces catégories ont été décidées par la fréquence d'apparition des items, ce qui veut dire que certains d'entre eux sont regroupés sous un même « chapeau » malgré une certaine hétérogénéité, vu qu'il ne paraît pas intéressant de multiplier ici les catégorisations du fait que ce tableau n'a qu'un but d'indication globale et qu'il est inutile de faire apparaître un item attesté une seule fois dans le corpus sous une catégorie distincte des autres (d'où le regroupement sous « Lexèmes et autres »).

Tableau des items en arabe énoncés par les commerçants de la Place du Pont

Prix et chiffres	belfi:n̄ : ʔaɲis (2), ʔans :f (2), siɲki :ibsitti : mje:, ʔelfi :n, ɛ : ɛ : belfi:n̄ : ʔaɲis : waɲli :zki :liɲ:ɲilu : ^w u: ɲɲa :m, n :z :tɲi :lave :liɲzil :z ʔaɲ :fɲ :mje :ʔwe :hid		
Termes d'adresse	ʔ :it : (2), ʔu:j̄ : (4), ʔ̄ :ʔita:ɲa :ʔʔa (2), ʔammi: (5), liɲa:h̄nte :ʔna		
Conjonctions et démonstratifs	h :ō : (3), h :ā :h :ō:ɲalla (2)		
Salutations	ɛ :b :s (3), b -sle:ma:(2), ʔessele:mu ʔaɲjeum :ɲha :lsba :h̄ - ʔ̄ :r		
Formules figées	walla:h (4), ʔahha (2), rabbi (2), (ʔ) n-ʔ (ɛ:ʔ) -a:llah , bsahha ɛ -hamdu-llah :ɲi ʔi:k		
Lexèmes verbaux	ʔmant ʔi:k (3), ʔandek (3), gult (2), g :lek (2), ʔ :tu (2), qulna : ʔandir, ʔamlu:, ngat ʔu:lidiɲu :hwaʔ -inzi:ʔa :ɲɲi :fɲ:ɲmhi :l :		
Lexèmes nominaux	h :j̄ : , lju :ɲa :zmeski :n	Relatifs à la viande	dʔe:zɲi:ɲlwa
Expressions, adjectifs et mots grammaticaux	hajja (3), mezze:l le: mi:-s :leʔinta :ʔawa :lki :fk :ʔje :ʔɲadde :ʔmu :ʔlkul, b :r̄la :kfi :		

(chiffre) indique le nombre d'occurrences dans le corpus

L'inventaire de ces items est révélateur en ce qu'il indique clairement les catégories des termes ou des énoncés les plus attestés dans les interventions des commerçants et il n'est pas étonnant de constater que d'un point de vue quantitatif les adjectifs numéraux indiquant les poids et quantités apparaissent en première position. Par contre, les paradigmes des termes d'adresse et des formulations (notamment figées) sont beaucoup

plus pauvres que ceux de Tunis de même que la catégorie verbale qui est relativement peu étoffée, les verbes représentés étant essentiellement ceux du « vouloir », du « faire », du « dire » et de l' « avoir ». Ce que ne révèle cependant pas le tableau c'est le caractère très isolé de ces termes dans les énoncés desquels ils sont tirés. En observant de plus près les corpus, et comme l'étude des termes d'adresse ainsi que des formules figées l'a indiqué, ces termes apparaissent souvent de manière isolée dans un énoncé en français et les syntagmes nominaux ou verbaux en arabe ne sont que très peu attestés et quand ils le sont, ils ne dépassent jamais plus de trois constituants.

Ces remarques expliquent – en partie au moins – une proportion non négligeable de recours à l'alternance de la part des commerçants pour venir combler un vide lexical. Ces vides sont constatés dans les interactions ou les énoncés dont la langue majoritaire est l'arabe et portent très souvent soit (1) sur des termes « spécifiques », que l'on dira spécialisés, soit (2) sur des termes relatifs au site plus immédiatement disponibles en français, c'est-à-dire des lexèmes liés à l'activité.

(1) Lexèmes spécialisés

L'extrait suivant est celui d'une interaction se déroulant avec le père d'un client, père d'origine maghrébine et s'exprimant exclusivement en arabe. C'est ce qui explique que le commerçant B s'adresse à lui prioritairement dans cette langue qui est majoritaire dans leurs échanges. Aussi peut-on clairement voir que la langue "matrice" est ici l'arabe, les structures syntaxiques ainsi que la proportion relevant de cette langue. Les termes français apparaissent comme des termes isolés dans des énoncés en arabe et revêtent les caractéristiques des emprunts, la langue empruntée L2 étant visiblement le français. Or, concernant les commerçants, la tendance est inverse et par ailleurs le type des termes empruntés ne justifie pas de considérer le français comme langue seconde. Les termes « policier », « police » « justice » et « sécurité » existent dans la langue arabe¹⁷⁴ et ce fait exclut qu'ils viennent se substituer à une « carence » lexicale dans cette langue. Ils pourraient cependant constituer ce que Nait M'Barek & Sankoff (1988) caractérisent comme des emprunts à usage momentané, ils notent cependant :

A part le fait que ces mots ne font pas nécessairement partie du lexique courant de L1 même chez des locuteurs qui s'en servent, ils diffèrent aussi des emprunts établis dans la mesure où ils ne sont pas intégrés phonologiquement dans L1. Pourtant, les emprunts à usage momentané, tout comme les

¹⁷⁴ Notons cependant que, pour le cas de l'arabe tunisien au moins, le terme de « buli:si », emprunt adapté phonologiquement en français, est attesté et que ce fait contribue très certainement au fait qu'il soit aisément compris par l'interlocuteur de B.

emprunts établis, prennent la morphologie flexionnelle de L1 et ils se situent dans la phrase selon les règles syntaxiques de L1.

Ici les mots en question font partie du lexique courant de l'arabe et ils ne sont de surcroît pas adaptés morphologiquement à l'arabe puisque les affixes arabe ne sont pas ici cliticisés aux noms (ils conservent l'article déterminant français), les hésitations précédant ces termes viennent confirmer l'hypothèse selon laquelle il s'agit bien d'un vide lexical dans le répertoire de B:

B : ʕandu ʕandu bu:h policier↑
 M : vraiment oh↑ bien sù:r↑
 P : (rises)
 B : ʔena ʕandi: bu:ja: fi: fi: la police
 wu: ʕandi euh euh l-[mada:ma] fi: fi:°
 euh euh la justice↑
 P : la sécurité↑

B : *il a son père policier*
 M : vraiment oh↑ bien sù:r↑
 P : (rises)
 B : *moi j'ai mon père dans dans la police*
et j'ai euh euh [la madame] dans dans
euh euh la justice↑
 P : la sécurité↑

Ces alternances ne constituent donc pas à proprement parler des "emprunts de discours", même momentanés, mais correspondent plutôt à des vides dans le répertoire des locuteurs eux-mêmes. Si l'on cherche à catégoriser ces termes français intégrés dans des structures arabes on peut noter qu'il s'agit généralement de termes non communs, qui ne relèvent pas nécessairement du discours quotidien¹⁷⁵ et ce fait vient renforcer l'idée générale dégagée par l'inventaire des termes attestés chez les commerçants selon laquelle leurs interventions révèlent une maîtrise très inégale des deux langues. Ces lexèmes, qui relèvent d'un domaine spécialisé, font en quelque sorte partie de ce que l'on pourrait appeler une « langue administrative » dont on peut supposer qu'elle est également comprise par les monolingues, dans les pays du Maghreb ces termes constituent très probablement un héritage de l'administration colonisatrice de ces pays. A côté de ces termes administratifs, apparaissent des termes moins spécialisés mais qui font néanmoins l'objet d'une alternance en français. C'est ce que font les commerçants ainsi que quelques clients comme le montre cet extrait :

B : ouais je sais non mais ouais tu m'demandes
 j'te rends la réponse hein↑
 CL8H : kif ki:f↑
 B : kif ki:f kif ki:f
 CL8H : kif ki:f..ʔaʕʕi:na we:hed

B : ouais je sais non mais ouais tu m'demandes
 j'te rends la réponse hein↑
 CL8H : *c'est pareil*
 B : *c'est pareil c'est pareil*
 CL8H : *c'est pareil donne-nous en un*

¹⁷⁵ C'est pourquoi ils sont dits « spécialisés », ce terme vient également en opposition avec ceux de « techniques » et « scientifiques » qui viennent caractériser les catégories des termes les plus souvent empruntés au français, notamment (en situation de co-présence des deux langues) dans les interactions d'étudiants ou d'enseignants pour lesquels le recours au français est quasi-obligatoire du fait soit de l'inexistence du terme équivalent en arabe soit du fait de sa fréquence d'apparition largement plus forte en français.

B : non mais non mais on dirai::t
saretlek ha:za:: différente↑
CL8H : jaʕni:: ki:ma::...fi:h l'image
mtaʕ ʔeʒze:maʕ fi:h l'tampon gris mtaʕ
(inaudible) Givors bte:ʕkum kif ki:f↓

B : non mais non mais on dirai::t
ça t'es paru quelque chose différente
CL8H : *c'est-à-dire c'est comme il a l'image*
de la mosquée il a l'tampon gris de
(inaudible) Givors *le vôtre c'est le même*

Ici les termes intégrés aux énoncés en arabe (« l'image », « l'tampon gris ») ne relèvent pas d'une catégorie particulière mais peuvent être pris comme des termes dont l'usage n'est pas quotidien et dont il est prévisible qu'ils soient énoncés en français par des locuteurs maîtrisant inégalement les deux langues. Notons par ailleurs que cet extrait permet de mettre en valeur les deux types distincts d'alternances exhibées par le commerçant et le client. Si le client a recours à l'insertion de termes isolés et donc au code-mixing, le commerçant intègre une plus grande partie de son énoncé en arabe dans une intervention en français (code-switching). La remarque vient appuyer la non-équivalence des emplois des deux langues entre ces deux participants (la L1 de l'un étant la L2 de l'autre) : les alternances de l'un et l'autre sont des efforts conjoints permettant l'intercompréhension. Les termes « image » et « tampon gris » ne sont pas seulement des termes non communs mais constituent surtout deux signes importants à souligner par le client puisque ce sont eux qui vont venir prouver la provenance de la viande. De la part du commerçant, l'alternance semble être motivée par le désir de préserver sa face ainsi que par celui d'afficher une appartenance à un même groupe ici nettement revendiqué par le client doutant de la provenance de la viande et donc de l'honnêteté et de l'engagement religieux du commerçant. L'interaction dont est extrait cet exemple est riche de ce point de vue puisqu'elle touche à un sujet délicat tout en constituant une sorte de négociation et nous y reviendrons plus loin dans l'analyse de manière plus détaillée.

(2) Lexèmes liés à l'activité

Dans ce cas, l'intégration d'un terme français dans une intervention en arabe est plutôt le résultat d'une habitude, d'une accessibilité plus immédiate du terme en question dans cette langue compte tenu de sa grande fréquence dans le site. Il y a notamment une grande fréquence d'insertions telles que « la pièce » (exemple 1), « gigot » ainsi que « merguez » (exemple 2) qui ont pour leur part un statut plus particulier.

Exemple 1

M : (à CL1) le: le: belfi:n ʷu: ɣamsa mje:..?enti fhemt la pièce belfi:n↑

Exemple 2

CL2 : ouais s'te plaît (10s) et des merguez
s'te plaît (10s)

M : ah↑

CL2 : un kilo d'merguez:

M : kilo mergerz ↑

CL2 : qadde:f lkilo he:ða:↑

M : (inaudible) gigot walla ktef↑

CL2 : non non lkilo↑

M : ouais ndi:r gigot wella ndi:r lktef↑

CL2 : ouais ouais gigot gigot

M : mtaʃa gigot quarante-neuf . .

naʃti:k we:hid↑

CL2 : hmm

M : combien d'merguez↑..ki:lu:↑

CL2 : ouais s'te plaît (10s) et des merguez
s'te plaît (10s)

M : ah↑

CL2 : un kilo d'merguez:

M : un kilo de merguez ?

CL2 : c'est combien le kilo ça ?

M : (inaudible) gigot ou épauLe ?

CL2 : non non lkilo↑

M : ouais je fais gigot ou je fais l'épauLe ?

CL2 : ouais ouais gigot gigot

M : du gigot quarante-neuf

je t'en donne un ?

CL2 : hmm

M : combien d'merguez ? un kilo ?

Si « la pièce » apparaît clairement comme un fait d'alternance de langue provoquée par l'accessibilité plus immédiate dans ce site puisque ce terme est très attesté dans ce type d'activité, « gigot » et « merguez » ne peuvent être analysés de la même manière. Le terme de « gigot » existe également dans les interactions de la boucherie tunisienne et il constitue très certainement un terme neutre du point de vue des alternances, son existence en tant qu'emprunt - dans l'arabe tunisien au moins - venant en quelque sorte annuler sa provenance d'un code différent. Le statut de « merguez » est encore différent puisqu'il s'agit là d'un terme arabe, emprunté par le français. Ce qui est étonnant c'est que celui-ci est parfois prononcé de manière phonologiquement adapté au français dans un énoncé comprenant de l'arabe. On aurait en effet pu s'attendre à ce que ce terme soit justement toujours prononcé comme un terme arabe par des locuteurs bilingues, d'autant que par rapport à la prononciation française cette rectification ne touche que très partiellement la réalisation puisqu'elle ne modifie que celle du [r] final (c'est le cas dans la première intervention de M). Encore une fois, la remarque quasi-paradoxe soulevée par cet exemple vient corroborer l'idée de la langue française comme la langue préférée et comme la langue, sinon maternelle, du moins source et matrice (et ce, d'après le cas de « merguez » non seulement pour les commerçants mais également pour une partie de la clientèle - que l'on pourrait qualifier de « jeune »). La relative pauvreté des lexèmes arabes relatifs à la viande répertoriée dans le tableau va également dans ce sens (seuls sont exprimés en arabe l'épauLe, le poulet, le foie et le cœur).

3.2. Les chiffres

Si l'on cherche à identifier les items plus particulièrement sujets à provoquer un phénomène d'alternance dans l'interaction, deux catégories se dégagent. Tout d'abord, celle des adjectifs numériques, qu'ils viennent qualifier le prix ou le poids, et également celle des démonstratifs et conjonctions de coordination que nous aborderons plus loin.

Les chiffres, lorsqu'ils sont dans un contexte en langue arabe apparaissent fréquemment en français (exemple 2 ci-dessus). Les phénomènes de répétition préalablement repérés constituent des cas distincts de ceux-ci puisque l'on a vu que l'on pouvait attribuer à ces redites dans l'autre langue des fonctions toutes particulières. La formulation des chiffres en français n'est pas un phénomène hors du commun. D'une part, il est permis de supposer que tout comme certains lexèmes particuliers, ces adjectifs font partie d'une des catégories les plus fréquemment attestées dans ce type de corpus et qu'ils sont plus aisément énoncés en français par les commerçants du fait de leur plus grande aisance à manier cette langue. D'autre part, certaines études (notamment celle de Bentahila 1983) du code-switching dans le parler arabe maghrébin montrent que les chiffres et les dates sont particulièrement sujets à l'alternance notamment dans la mesure où les locuteurs les ont essentiellement manipulés lors de leur scolarité, les mathématiques étant souvent enseignées en langue française. Bien que le cas des locuteurs de la boucherie PdP soit quelque peu différent, on peut supposer que cette tendance générale dans les dialectes vient favoriser sa reprise dans les cas de co-présence prégnante des deux langues, comme ici, et qu'elle vient également autoriser plus explicitement les commerçants à recourir à ces alternances puisqu'ils prennent un risque moindre d'incompréhension (même si, comme on l'a vu au travers des répétitions, ce risque n'est pas nul face à quelques clients).

L'exemple qui va suivre illustre cette préférence accordée au français pour l'expression des chiffres en même temps qu'il révèle la tendance générale des commerçants à recourir à cette même langue lorsque bien sûr la compétence de leur interlocuteur le leur permet :

CL5 (à B) : ?elje:s...donne-moi ?elje:s ?andi:
χamsa *u ?aʃrin mje:

(B pèse la viande qu'elle a souhaitée, elle prend du pain)

B (à CL5) : quarante francs..c'est tout↑

CL5 (à B) : *Elyés* donne-moi *Elyés* j'ai
*vingt cinq cents*¹⁷⁶

B (à CL5) : quarante francs..c'est tout↑

¹⁷⁶ Soit 25 francs.

CL5 : a:h.ʃha:l ʃha:l↑

B : quarante

CL5 : ʕandi: ɣamsa ʷu ʕaʕri:n

B : ben tu paies après↑

CL5 : combien ça fait combien ça fait ?

B : quarante

CL5 : j'ai vingt-cinq

B : ben tu paies après↑

L'extrait a été précédemment présenté pour illustrer certaines caractéristiques du paiement dans la boucherie et notamment ici le fait que la cliente, visiblement une habituée, bénéficie d'un crédit. Mais apparaît aussi un phénomène très marquant de code-switching inter-interventions, chacun des participants s'exprimant dans une des deux langues exclusivement. Le changement de langue est ici provoqué par B qui choisit de s'exprimer en français et il est possible que ce choix soit conditionné par l'expression d'un adjectif numéral qu'il lit directement sur la balance électronique. Cette hypothèse paraît parfaitement plausible si l'on considère que le français est sa langue préférée et qu'il lui est donc plus simple d'énoncer directement le prix en français plutôt que de passer par une sorte de traduction l'amenant à l'arabe. Auer parle de "*preference-related switching*" pour qualifier ces cas d'alternances dans lesquels il n'y a pas véritablement de négociation sur la langue mais où l'on observe un modèle d'alternance très particulier comme ici. Il définit ainsi ce qu'il entend par "*preference*" :

Here the term "preference" must not be understood as a psychological disposition of the speaker, but rather in the conversation analytic sense of an interactionally visible structure. The reasons for such preference are an altogether different issues. By preference-related switching, a speaker may simply want to avoid the language in which he or she feels insecure and speak the one in which she has better competence. But preference-related switching may also be due to a deliberate decision based on political considerations. What surfaces in conversation will be same sequential arrangement of language choices, interpreted in different social-contexts. (1991 : 337)

Dans le cas de l'extrait en question, il semble bien que le choix du commerçant de s'adresser à son client en français plutôt qu'en arabe soit un choix de « sécurité » dû à ses propres compétences.

3.3. Les démonstratifs et conjonctions de coordinations

Parmi les items les plus susceptibles d'apparaître en arabe dans un énoncé en français, on relève la catégorie des démonstratifs et des conjonctions de coordination . Le corpus offre en effet de multiples exemples dans lesquels une alternance entre un démonstratif ou une conjonction exprimés en langue arabe dans le syntagme nominal en français est opérée (exemple 2 et 3). Dans l'extrait 1, l'alternance à l'arabe concerne cette fois la locution adverbiale :

Exemple 1

CL32 : les foies i sont vendus euh ensemble wella à part↑

B : ça dépend si tu veux la fressure wella (ou) le foie

Exemple 2

B : quarante-huit ou bien trois kilos cent francs ^wu le:χir (et l'autre) trois kilos cent vingt

Bre (à CL34) : he:ða (celui-là) trois kilos cent francs ^wu he:ða (et celui-là) trois kilos cent vingt francs...quarante-huit le kilo

Exemple 3

CL35 : petits petits.. he:ða (celui-là) la pièce ou kilo↑

Bre : euh la pièce euh ndiru:h (on le fait) vingt-cinq complet

D'autres études sur le code switching arabe/français font état de ces phénomènes (voir notamment Bentahila & Davies, 1983 et Nait M'Barek & Sankoff, 1985). Ce qui est particulier, c'est que cette structure est très attestée bien qu'elle enfreigne parfois les règles syntaxiques en vigueur. En français, la structure est [démonstratif + nom]. L'inverse est néanmoins fréquent comme dans l'exemple suivant où la structure est celle de l'arabe, c'est-à-dire [démonstratif + article + nom] :

CL18 : dix francs..(lui tend une pièce) tfaððal ja: si:di..
ʃnuwwa he:ða: la viande↑

CL18 : dix francs voilà monsieur
c'est quoi ça¹⁷⁷ la viande↑

Nait M'Barek & Sankoff parlent dans ces cas d'"insertion" et non d'alternance de langues au sens strict. Ils jugent d'après leur étude que ces syntagmes nominaux (souvent article + nom) que nous rencontrons ne sont ni des emprunts (non adaptés phonologiquement ni morphologiquement) ni des alternances puisqu'il y a non-respect de la contrainte d'équivalence selon Poplack (1980) (stipulant que les alternances doivent respecter la grammaticalité des deux langues).

¹⁷⁷ Pour des raisons de facilité de lecture nous traduisons ici ainsi qu'à chaque fois qu'apparaît cette structure particulière impliquant les démonstratifs *he:ða:* et *he:ði:* par « ça » bien que la traduction littérale soit bien « ce, cette ».

4. Code-switching, scripts et contrats de parole

L'analyse des séquences d'ouverture et de clôture, de la requête et du système de l'adresse met en évidence un faisceau d'observations convergentes qu'il s'agit de reprendre ici. Les corpus de Tunis et de Villefranche peuvent être présentés comme obéissant à deux types de "contrats de parole", les droits et les obligations de chacun des participants aux corpus étant spécifiques et les actes de langage (notamment celui de la requête) qui régissent les deux grands types de scripts apparaissant de ce fait comme conçus différemment. Dans ce cadre nous étendrons la notion de script (on le notera « script ») telle qu'elle est présentée par Schanck & Abelson en intégrant des éléments plus fins telles que les formulations préférées des requêtes ou encore les formes de l'adresse. Les préférences relevées dans chacun des corpus peuvent être systématisées et entrer dans le « schéma mental » des participants tout autant que les trames d'actions.

En ce sens, les interactions caladoises illustrent un « script » général pour lequel on peut conclure que, outre le fait de servir la transaction elle-même, il sert un contrat de parole servant au ménagement des faces de chacun des participants et en particulier du commerçant. On rappellera entre autres : la présence systématique des routines d'ouverture et de clôture (salutations, salutations complémentaires, remerciement de clôture etc.), la préférence pour les formulations indirectes atténuées (minimisateurs et adoucisseurs) de la requête (ménageant surtout la face du commerçant), la présence très compartimentée des termes d'adresse aux frontières de l'interaction (ouverture et clôture), la nature plutôt neutre de ces derniers ainsi qu'un caractère d'ordre non spécifique (souvent seuls les traits du sexe et de l'âge y sont exprimés)...

A Tunis, le « script », bien que très similaire sur de nombreux points (du fait essentiellement de l'activité commune aux deux sites), présente d'autres caractéristiques amenant à conclure à des attentes différentes : non systématique des salutations (mais présence fréquente de formules votives en clôture), ouverture fréquente par la requête et formulation directe sans atténuateurs préférée, présence d'actes de langage tels que les ordres et les critiques entre la requête et son exécution ou directement accolés à celle-ci (également aux travers des spécificateurs), présence diffuse sur l'ensemble de

l'interaction des termes d'adresse et caractère plus spécifique émanant de ceux-ci (souvent plus de deux traits sont affichés)...

Les qualificatifs « intermédiaire » et « entre-deux » sont très souvent venus spécifier les interactions « pontoises » au cours de nos analyses et il semble bien en effet que les deux types de « scripts » attachés aux contrats de parole qu'ils revêtent cohabitent dans ce même site¹⁷⁸. Les deux interactions suivantes illustrent ce phénomène, chacune se rapprochant de l'un des deux grands types¹⁷⁹ :

Exemple 1, illustrant le type « caladois » : on y retrouve un échange de salutations d'ouverture et de clôture, une requête indirecte, une séquence autour d'une requête dont l'objet est imprécis ainsi que des termes d'adresse neutres localisés aux séquences encadrantes :

CL17 : bonjour
CL15 : bonjour [madame
B et Bre : [bonjour
CL17 : j'voudrais deux kilos de:: (*montre le bœuf*) comme d'habitude
B : que'qu'chose de très tendre...pour le:: pour le mari
CL17 : (*rires*) pour le vieux [oui↑
B : [ah↑ il est jeune enco:re↑
CL17 : c'est pas c'qu'il dit↑
B : hein
CL17 : c'est pas c'qu'il dit↑
B : ah il est jeu:ne encore..ah il est encore jeune..tant qu'il a la santé tant qu'il marche il voit ça suffit la:rgement
La cliente prend un pain.
(...)
(à CL17) avec ça↑
CL17 : (inaudible) la viande pour un ragoût mais pas eu::h
B : y'a un p'tit morceau d'jarret si vous voulez..un p'tit morceau d'jarret pour faire un ragoût c'est c'est..ou autrement j'ai un morceau de (inaudible) ni gras [ni rien
CL17 : [ouais...mais j'en voudrais un tout p'tit
B : non mais j'vous donne la moitié si vous voulez↑
CL17 : un p'tit [ouais
B : [i vous faut juste un morceau comme ça↑
CL17 : hmm
B : avec ça↑
CL17 : c'est tout
(...)
B : ouais (10s) (à CL17) : avec ça madame↑
CL17 : euh..un pain... [mais..
B : [oui..servez-vous..lequel↑ le
CL17 : le rond là
B : i vous fallait aut'cho:se↑..oui oui↑ (*à propos du pain qu'elle choisit*) c'est tout↑...c'est tout↑
CL17 : oui c'est tout pour aujourd'hui

¹⁷⁸ Bien qu'il ne faille pas s'arrêter à cette seule observation, les participants de la PdP usant de comportements langagiers qui leur sont propres

¹⁷⁹ Par la suite nous parlerons pour désigner ces deux types de script « tunisien » et « caladois » pour nous référer aux scripts et contrats de parole généraux dégagés dans ces deux corpus et ce afin d'éviter une généralisation excessive à laquelle mènerait la désignation par « français » versus « arabe ».

B : cent vingt-neuf (10s) voilà.. (à CL18) dix francs
 CL 17 : merci beaucoup
 (...)
 CL17 : au r'voir messieurs dame merci beaucoup
 Bre : au r'voir

Exemple 2, illustrant le type « tunisois » : échange de salutation tronqué à l'ouverture, requêtes directes, expression directe des exigences subordonnées à la requête, terme d'adresse diffus et spécifique, formule votive clôturante :

CL19 : ?essele:mu ?alejkum...
 qadde:f he:ða: lwe:hed...euh
 Bre (à B) : avec du persil c'est bon aussi
 CL19 (à Bre) : ?aʔti:ni: trajjed kibda ?aʔti:ni:↑
 Bre : we:f euh...kibda↑
 CL19 : hmm
 (...)
 Bre : qadde:f gult ?ammi:↑
 CL19 : zi:d zi:d
 (...)
 CL19 : ?aʔti:ni: zdi:d
 Bre : zdi:d ?ammi:...[Elyés excuse-moi (le pousse)..
 CL19 : [ah bon hmm
 Bre : tebyi [buftike:t] ?ammi:↑ [ha:lek↑
 CL19 : qadde:f ʔi:zi:wu he:ðu:kum↑..me:-tʔutti:f lkul↑
 Bre : mu:f lkul↑
 CL19 : le: le:...heði:ka lekbi:ra..c'est bon
 Bre : voilà..ça fait trois [buftike:t] en morceaux
 (...)
 Bre : ?elfi:n *u: ?amsa mje:
 CL19 : a:h
 Bre (à CL19) en pesant la viande) : vingt-cinq
 (...)
 Bre (à CL19) : j'le coupe en tranches...[tiens Elyés (CL19 : [hmm
 lui tend les biftecks pour qu'il les coupe mais ne les prend pas et c'est elle qui s'en charge)
 (...)
 (à CL19, devant la caisse où elle a fait les comptes) :
 trente-six ?ammi:
 CL19 : trente-six (tend des pièces)
 Bre (en lui rendant la monnaie):
 sitti mje:...ha:k ?ammi:
 CL19 : barak-allahu-fi:k
 B (à Bre, pour CL20) : donne-lui un sac
 CL19 : rabbiʔi:ni:kum
 Bre : merci ?ammi:

CL19 : bonjour [litt. que la paix soit sur vous]
 c'est combien ça l'un euh
 Bre (à B) : avec du persil c'est bon aussi
 CL19 (à Bre) : donne-moi un petit bout de foie donne-moi
 Bre : de quoi euh du foie ?
 CL19 : hmm
 (...)
 Bre : combien tu as dit mon oncle
 CL19 : rajoute rajoute
 (...)
 CL19 : donne-moi du frais
 Bre : c'est du frais mon oncle Elyés excuse-moi
 CL19 : ah bon hmm
 Bre : tu veux des [biftecks] mon oncle ? quel est ton état ?
 CL19 : combien ils font ceux-ci ? ne me mets pas tout !
 Bre : pas tout ?
 CL19 : non non celle-là la grosse c'est bon
 Bre : voilà..ça fait trois [biftecks] en morceaux
 (...)
 Bre : deux mille cinq cents
 CL19 : a:h
 Bre (à CL19) en pesant la viande) : vingt-cinq
 (...)
 Bre (à CL19) : j'le coupe en tranches...[tiens Elyés
 CL19 : [hmm
 (lui tend les biftecks pour qu'il les coupe mais ne les prend pas et c'est elle qui s'en charge)
 (...)
 (à CL19, devant la caisse où elle a fait les comptes)
 Bre : trente-six mon oncle
 CL19 : trente-six (tend des pièces)
 Bre (en lui rendant la monnaie):
 six cents voilà mon oncle
 CL19 : merci [litt. que la grâce de dieu soit en toi]
 B (à Bre, pour CL20) : donne-lui un sac
 CL19 : que Dieu vous aide
 Bre : merci mon oncle

Ainsi, le choix de la langue d'interaction et le type de « script » (drainant avec lui les attentes réciproques ainsi que les conceptions de l'autre et de l'activité même impliquée dans l'interaction) seraient intimement liés. A l'égard des formulations de la requête et du système de l'adresse il est apparu que si le contrat et le « script » impliqués par les

interactions en arabe pouvaient être transposés par « simple traduction » en français, l'inverse n'est jamais attesté. Aussi, il semble que le contrat de parole dominant soit celui observé à Tunis et dans les interactions arabes de la PdP, le script et les attentes véhiculées par les interactions caladoises semblant être ici réservés aux interactions se déroulant avec un client français monolingue.

Le choix de la langue est déterminant pour les participants qui s'engagent dans une interaction d'un type plutôt que dans un autre et, dans les cas d'interaction se déroulant préférentiellement en français, les alternances, même très peu présentes, constituent un indice linguistique précieux pour venir confirmer, sinon le bilinguisme, du moins l'appartenance communautaire du client en question. Dans l'interaction qui va suivre, l'alternance en langue arabe, produite ligne 14, montre que la cliente est très certainement d'origine maghrébine¹⁸⁰.

Le choix de la langue française dans l'interaction qu'elle construit avec la bouchère peut alors venir s'interpréter comme un choix indiquant soit une compétence plus sûre en français qu'en arabe soit un choix plus personnel (elle préfère afficher cette identité-là dans l'interaction). Mais, le français apparaît dans ce cas comme un seul véhicule de la communication : l'interaction semble provenir du corpus tunisois, le script, les actes de langage présents (exigences et critiques lignes 28 et 63-65), la formulation des requêtes (directes : lignes 17, 58 et 60), le système de l'adresse (tutoiement, le « vous » étant collectif (Bre + B)) correspondent tout à fait à ce que l'on peut observer dans celui-ci :

Ici se déroule en parallèle deux interactions : une entre CL28F et Bre et une entre B et M. Nous avons tenté de retranscrire chacune d'entre elles le plus fidèlement possible.

1 CL28H : hajja: mehdi... mehdi:

CL28 H : allez Mehdi Mehdi

(...)

2 CL28F (à Bre) : des côtelettes...du gigot

3 Bre : des tranches de gigot↑

4 CL28F : mais on peut pas les faire euh↑

(...)

5 CL28f (à Bre) : non mais en côtelettes

6 Bre : non mais des tranches de gigot↑ des fines euh

7 CL28F : vous avez pas des fines pour faire des côtelettes↑

8 Bre : mais si y'en a là

(...)

9 B (à CL28F) : mais c'est des côtelettes

10 CL28 : ouais mais vous avez pas des..

11 B : oui mais c'est des côtelettes ça↑

12 Bre : ça c'est pour les [grillades ça

13 B : [ça c'est pour l'barbecue elles sont fines hein elles sont pas épaisses

¹⁸⁰ C'est effectivement cette seule alternance qui vient verbalement expliciter non seulement l'éventuel « piste » donnée par la langue arabe utilisée par l'intervention de son mari mais aussi les informations extra-linguistiques recueillies sur le terrain.

14 CL28F : ah bon ben alors hakka ("comme ça") on va prend' [comme ça
15 Bre : [ben oui pour des grillades
16 B : c'est des tranches comme ça
17 CL28F : donne-moi quatre fines
18 B : c'est que d'la viande en plus..(à M) qu'est-c't'as dis euh Mehdi↑
(...)
19 CL28F (à Bre) : du fumé y'en a pas..toujours pas [reçu↑
20 Bre : [du saucisson fumé↑ si y'en a
21 CL28F : du dindonneau fumé
22 Bre : ah ouais..Elyès vous avez pas reçu un (inaudible) hier↑
23 B : si si il est dans l'frigo
24 CL28F : ah dans[l'frigo:
25 Bre : [c'est quoi qu'tu veux↑
26 CL28F : du dindonneau fumé puis euh (*Bre va dans le frigo pour chercher ce que la cliente souhaite*)
(...)
27 Bre (*sort du frigo*) : Elyès vient deux minutes sortir euh j'arrive pas à:: (à CL28F) ensuite↑
28 CL28F : euh du poulet..mais j'voudrais du frais hein pac'que la dernière fois vous..on m'a roulé hein↑
29 Bre : i sont il les a sortis d'ce matin hein
30 B (à CL28F, *sort du frigo avec un carton de charcuterie*) : euh lequel que vous voulez↑
31 CL28F : euh dindonneau fumé et la mousse de volaille..vous en avez non↑
32 B/Bre : non
33 CL28F : bon ben donnez-moi du pâté alors
34 B : hmm..alors dindonneau fumé (10s)
35 Bre : hein Elyès c'est d'ce matin ça l'poulet qu't'as mis là: les cartons↑ hein (inaudible) la-d'dans
36 B : ouais ouais ouais ben oui (20s)
37 Bre (à CL28F, *à propos du poulet*) : tu l'veux d'combien d'kilo...il est p'tit c'ui-là..regarde..i fait un kilo 38
huit cent vingt grammes..ouais [c'est bon↑
39 CL28F : [ouais..c'est bon
40 Bre : on coupe la tête et [les pattes↑
41 CL28F : [non non euh j'les couperai [après
42 Bre : [d'accord↑
43 B (à M) : Mehdi Nordi:ne j't'appelle dis-moi dis-moi tu travailles..qu'est-ce tu fais là
Un homme d'une trentaine d'années, apparemment un ami des commerçants, passe simplement dans la boucherie (ici H).
(...)
44 Bre (à CL28F) : combien d'tranches↑
45 CL28F : cinq
46 Bre : voilà
47 CL28F : euh du pâté t'en as pas pac'que si vous avez pas d'mousse↑
48 Bre : euh Elyès du pâté↑
49 B : y'en a pas y'a qu'du pâté en croûte
50 Bre : ah ouais↑ non [y'en a pas
51 CL28F : [ah zut↑ et l'saucisson maison vous en avez..hier
(...)
52 Bre : saucisson maison↑
53 CL28F : oui comme tu m'as fait goûter l'aut'fois
54 Bre : t'as aimé↑
55 CL28F : oui
(...)
56 Bre : du saucisson maison Jacques quand c'est qu'tu nous en fait↑
57 J : la s'maine prochaine
58 CL28F : bon ben alors mettez-moi du: d'l'escalope de dinde
59 Bre : combien↑
60 CL28F : ben vous m'en mettez vous m'en mettez sept
61 Bre : sept..elles sont épaisses tien Elyès
62 CL28F : elles sont fraîches hein↑
63 Bre : ah oui non...tout c'que tu vois là..et la volaille on la r'çoit juste le samedi..on vient d'la recevoir là
64 tout c'qui est volaille
65 CL28F (*moins fort*): la s'maine dernière elle était pa::s pas bien..elle était toute bleue pas...c'est lui qui
66 m'a servie

- 67 Bre (à B) : y'en avait la s'maine [dernière↑
68 B : [y'en avait mais (inaudible)
69 Bre (à B): mais toi tu::
(...)
70 Bre (à CL28F) : i vérifie pas..quand il est tout seul (inaudible) tout seul
71 B : ben ouais quand t'es tout seul↑
72 Bre : c'est vrai (inaudible) i mets dans l'frigo là comme ça...là ça va↑
73 CL28F : hmm
74 Bre : la volaille y'a intérêt d'la surveiller pac'que:: comme hier on a reçu une partie..j'ai tout
75 regardé jusqu'à: jusqu'à: jusqu'aux brochettes d'agneau (...) avec la barre du (inaudible)
(...)
76 Bre (à CL28F) : j'ai mis une boîte..du pâté d'dinde
78 CL28F : merci
79 Bre : faut bien s'rattraper..et l'saucisson maison t'as aimé l'saucisson maison↑
80 CL28F : i z'ont bien aimés oui
81 Bre : t'as vu des fois hein↑
(...)
82 Bre (à CL28F, pendant le paiement) : merci...au r'voir
83 CL28F : voilà merci
84 Bre : c'est moi au r'voir bon week-end
La cliente s'en va avec son mari.

Outre le fait d'illustrer un cas d'interaction à « script tunisois » en langue française cette interaction vient montrer combien la compartimentation entre langue, « script » et contrat de parole n'est pas toujours très nettement délimitable. La séquence de clôture développée par les deux femmes rappelle en effet très clairement celles observées dans les interactions de Villefranche ainsi que celles se déroulant avec des clients monolingues français à la Place du Pont. Certaines requêtes ont une formulation qui ne se retrouve pas en arabe (du type : *je vais prendre X*, l.14). Bien que l'ensemble prenne sans conteste une coloration très tunisienne, plusieurs indices viennent montrer que les interactants n'alternent pas nécessairement d'une langue à l'autre et d'un type de contrat à l'autre de manière nette et séparée mais qu'il existe bel et bien une sorte de contamination ou de débordement d'un type à l'autre. Ainsi la rencontre de ces types est-elle possible et crée-t-elle des règles langagières toutes particulières mêlant tutoiement et critiques avec remerciement et vœux de clôture. Il est cependant important de souligner que si le débordement du « script français » sur le « tunisois » est possible, l'inverse n'est jamais attesté : on ne relève en effet aucune interaction à « coloration française » dans laquelle des comportements langagiers typiquement tunisois apparaissent. Encore une fois, cela va dans le sens du « script » arabe et des contraintes et attentes qui lui sont liées comme ressource première, sorte de « canevas » ou structure abstraite, des interactions de la PdP.

5. Conclusion

En synthétisant les divers points de l'analyse des phénomènes de code-switching dans les interactions «pontoises», on peut être tenté de conclure à un inventaire hétérogène d'observations ou, à l'inverse, à une instabilité foisonnante et donc insaisissable. On se refusera ici à dresser à tout prix une typologie des phénomènes de code-switching car nous considérons avec Auer (1991 et 1998) que celles-ci ont été suffisamment dominantes dans le passé et qu'elles ne dressent finalement que des fragments des alternances possibles tout en pré-conditionnant l'analyse autant que l'analyste. L'étude menée est volontairement inductive tente de résister, jusque dans la conclusion, au danger d'une interprétation des données construite *a priori*. Cette attitude a permis en effet de ne pas étiqueter chacun des phénomènes comme nécessairement porteur d'une fonction interactionnelle ou au contraire comme marqueur d'un vide lexical. En se focalisant plus particulièrement sur le discours des commerçants on a pu cependant relever que le code-switching pouvait être interprété par deux facteurs indépendants et totalement hétérogènes. La compétence linguistique des commerçants montre le français comme langue préférée des interactions chez eux en même temps qu'elle explique certains recours à cette même langue dans des interventions à dominante arabe ("*switching preference-related*"). Les recours à l'arabe peuvent également venir porter une fonction sociolinguistique particulière, celle de marqueur d'appartenance à un groupe social et religieux et c'est le cas des formules figées utilisées pour les salutations ou encore les vœux.

Par ailleurs, une analyse rapide des interactions «pontoises» amène à concevoir le code-switching comme un choix non marqué, un mode communicationnel spécifique à cette communauté :

While CS is a unified phenomenon from the structural point of view, different options in CS patterning are taken up in different communities, that is "preference" is a production phenomenon subject to variation and is associated with cross-community differences in the saliency of relevant socio- and psycholinguistic factors. (...) the Markedness Model claims that, for any interaction and the participants involved, and among available linguistic varieties, there is an "unmarked choice". While there is a continuum of markedness between choices for any given interaction type in a community, one (or more) choice (s) is more unmarked than others, its status demonstrable by frequency. Discourse including CS are no different ; that is, they also show an "unmarked choice" (...) Frequently, the unmarked choice in CS is comparatively more associated with in-group membership, an index of solidarity. In these cases, the unmarked choice is often not the language of greater socio-political prestige in the larger community. That such a variety should hold sway in CS is not surprising, given that CS is more typically an in-group mode of communication than one used with strangers or even acquaintances in many community (...) In communities where CS *itself* is the

main medium of in-group conversation, CS itself – rather either language alone – is the unmarked choice. Multilingual urban communities in Africa and India often show Cs as their unmarked informal medium, as do some immigrant communities or families in Europe and North America. Yet, even if CS itself is the unmarked choice, one language still dominates in setting the dimension of CS. (Myers-Scotton, 1997 : 231-232)

Ce mode communicationnel communautaire semble bien celui du code-switching dans le cas des participants de la boucherie PdP dans laquelle les identités maghrébine et française apparaissent toutes deux comme pertinentes dans le type d'interaction en question¹⁸¹. Cette remarque ne signifie pas qu'il est impossible de dégager des fonctions du code-switching dans ces interactions, d'une part parce que ce choix non-marqué n'est pas toujours celui de tous les participants à la boucherie et d'autre part parce que la récurrence de certains phénomènes est significative.

Aussi, sans vouloir prétendre à l'exhaustivité ou à une visée typologique on peut poser que les phénomènes de code-switching se manifestent, chez les commerçants et une partie des clients tout d'abord, à travers les réalisations et « fonctions » suivantes :

(a) Insertion d'un item ou d'un syntagme arabe dans une intervention en français

Ce type d'alternance intra-intervention relève du code-mixing ou constitue ce qu'Auer nomme un "transfert" :

(...) code alternation may occur in the middle of a speaker's turn without affecting language choice for the interaction at all. Such momentary lapses into the other language usually occur because a word, a freeze or another structure in language B inserted into a language A frame. The insertion has a predictable end; code alternation defines a unit instead a momentary departure from language-of-interaction. Such a type of code alternation I call transfer¹⁸² (as opposed to code-switching). (1991 : 338)

Les alternances concernant les formules figées telles que les salutations d'ouverture et de clôture et les vœux ainsi que les lexèmes dont le contenu sémantique connote ou dénote un caractère religieux (tels que « rabbi: ») sont, dans le discours des commerçants, typiquement des "transferts" puisque (1) elles ne créent pas de négociation sur la langue de l'interaction et (2) elles sont prévisibles. Dans le même temps, ce mode communicationnel particulier est le vecteur d'apparition de phénomènes « moyens » ou « intermédiaires » qui ne sont ni véritablement des

¹⁸¹ On notera que les données du corpus ne permettent pas ici de mettre en avant un éventuel écart entre la langue majoritaire du discours des jeunes *vs* moins jeunes comme l'ont mis en évidence Bentahila & Davies (1992). Leur étude, portant sur deux groupes de bilingues franco-marocains, révèle que les locuteurs les plus âgés, ayant reçus une éducation scolaire en langue française ont tendance à user du français de manière quantitativement et qualitativement (structures grammaticales matrices) plus significative que le groupe des plus jeune.

¹⁸² Souligné par l'auteur.

emprunts de langue ni des emprunts de discours mais plutôt des items partagés à la fois par la communauté bilingue et une partie de la communauté monolingue. Ces items sont en quelque sorte emblématiques du discours mixte et leur passage dans le discours des monolingues peut être le fait de leur fréquence relative d'apparition dans celui des bilingues. On y retrouve en effet la salutation complémentaire « we:ʃ » ou encore l'interjection « zaʃma » qui sont toutes deux très présentes dans les interactions des bilingues.

(b) Insertion d'un item français dans une intervention en arabe

En grande majorité ces cas d'alternance sont dus, chez les commerçants, à un vide lexical ou à plus grande accessibilité du terme en français compte tenu du site (cas des lexèmes relatifs à l'activité). Notons que ce type d'insertions est moins attesté que le précédent dans les interactions «pontoises» et ce parce que la langue arabe se trouve rarement en position dominante du discours.

Les deux types mis en avant ci-dessus ne sont que les plus fréquents et il serait réducteur de les considérer comme les seuls types présents dans le corpus. Il est en effet des cas dans lesquels commerçants et clients choisissent d'interagir en langue arabe. L'interaction 8 présentée plus haut en est un des rares exemples. Ici, le changement de langue majoritaire chez les commerçants vient signifier une volonté quasi-explicite d'afficher une appartenance communautaire et religieuse arabe d'une part parce que c'est précisément ce qu'affiche les clients CL8F et CL8H en s'exprimant très majoritairement en langue arabe et d'autre part parce que le thème principal même de l'interaction le requiert (provenance et caractère kascher de la viande). C'est ici le type de données recueillies qui, permettant d'observer les mêmes participants tout au long du corpus, éclaire l'analyste sur l'interprétation la plus plausible des alternances réalisées. Dans cette interaction, les alternances des commerçants qui se réalisent au travers d'insertions d'items ou de syntagmes français dans un discours en arabe sont des traces d'une compétence restreinte alors que de la part du client, bien qu'il soit plus difficile de proposer une interprétation du fait de la restriction des données – nous avons vu que le passage au français pouvait être une marque d'explicitation ou tout du moins un gage de compréhension par le commerçant. En effet les alternances du client portent sur des termes clés du thème de l'interaction et on peut avancer que le code-switching est pour lui un recours de mise en exergue de parties de son discours.